



Conseil économique et social

Distr. générale
16 janvier 2004
Français
Original: anglais

Commission de la condition de la femme

Quarante-huitième session

1er-12 mars 2004

Point 3 c) i) de l'ordre du jour provisoire*

Suivi de la quatrième Conférence mondiale
sur les femmes et de la session extraordinaire
de l'Assemblée générale intitulée

« Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes,
développement et paix pour le XXI^e siècle » :
réalisation des objectifs stratégiques, mesures
à prendre dans les domaines critiques
et nouvelles mesures et initiatives :
le rôle des hommes et des garçons
dans l'égalité entre les sexes

Déclaration présentée par le Conseil national des femmes de Catalogne, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, qui est distribuée conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social en date du 25 juillet 1996.

* * *

* E/CN.6/2004/1.



Introduction

En ce début de siècle, dans tous les secteurs sociaux, les femmes sont toujours farouchement décidées à lutter pour atténuer les inégalités dont elles sont victimes comparé aux hommes notamment dans l'arène sociale, politique et économique. La remise en cause de la suprématie de l'homme en tant que tel, ainsi que le renforcement et la reconnaissance des droits de la femme en tant qu'individu, relèvent du même combat qui bouleverse la structure traditionnelle des rapports entre hommes et femmes.

Le Conseil national des femmes de Catalogne, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social qui regroupe 150 organisations composées de plus de 30 000 femmes membres, a ainsi fait part au Comité de la condition juridique et sociale de la femme à sa quarante-huitième session de son inquiétude devant l'idée tronquée que l'on se faisait de l'égalité entre les hommes et les femmes et le manque de volonté politique et de moyens réels pour établir une égalité digne de ce nom ainsi que la non-application des stratégies prévues à cet effet dans les domaines de la socialisation primaire où s'ébauchent ces droits de l'individu de sexe masculin, et où naît le refus de s'adapter aux changements devant conduire à accepter le principe de l'égalité des sexes.

Le rôle des hommes dans la réalisation de l'égalité des sexes

Les procédures et les stratégies qui les sous-tendent doivent également figurer parmi les éléments et les faits dont il faut tenir compte face à la résistance des hommes au changement et à leur refus de participer activement aux efforts visant à défendre la cause de l'égalité des sexes. Les motivations comme les intérêts entrent également en jeu dans la mesure où l'inégalité fait toujours l'affaire des uns (les hommes) et le mécontentement des autres (les femmes).

Pour les hommes, résister au changement, c'est-à-dire accepter l'égalité entre hommes et femmes et le traduire dans les faits, peut être perçu comme le meilleur moyen de préserver leurs intérêts, dont on peut mesurer l'importance par les droits que leur confère une culture donnée.

Les droits de « l'homme » qui sont perpétués par le maintien du statu quo, notamment avec la répartition des tâches selon le sexe, sont bien admis par les hommes puisqu'ils ne les remettent jamais en question, ce qui nous porterait à conclure qu'ils entendent continuer à en jouir. Ces avantages que les hommes conservent et monopolisent correspondent à une série de droits et de privilèges matériels, sociaux et émotionnels que leur garantit cette division du travail.

Ces droits et avantages, la société actuelle continue de les légitimer et de les reconnaître comme « masculins » et non « féminins ». Dès leur jeune âge déjà, les hommes apprennent à les percevoir comme un « droit inné » jugeant légitime, par le processus de socialisation, de s'opposer à tout ce qui pourrait faire obstacle à son exercice.

La légitimation sociale et l'exercice quotidiens de ces droits débutent très tôt, au moment où s'amorce le processus de socialisation chez l'enfant.

Du fait de ce qui précède, nous estimons que de véritables inégalités subsistent entre les hommes et les femmes dans la plupart des pays. Comme on l'a déjà

indiqué, cette inégalité est érigée en un « droit inné » qui s'accompagne de multiples prérogatives. Comme toutes les prérogatives dont jouissent des groupes sociaux dominants, ces droits exclusifs ne sont pas toujours perçus comme tels par ceux qui les exercent (les hommes en tant que groupe dominant). Cette perte de vue de leurs privilèges fait que ces groupes dominants ne sont conscients que de leurs propres problèmes, et sous-estiment l'injustice dont sont victimes les groupes dominés (les femmes) et leurs droits qu'ils se trouvent dans l'impossibilité d'exercer.

Recommandations et stratégies visant à assurer l'égalité des sexes

Dans le cadre du respect de la démocratie et des droits de l'homme, les gouvernements doivent élaborer et appliquer des politiques égalitaires dignes de ce nom.

Pour ce faire, il faut non seulement s'appesantir sur les causes structurelles et historiques de l'immobilisme, mais également penser à la manière dont cette situation s'est perpétuée. Non seulement faudra-t-il aussi examiner l'origine de la subjectivité masculine mais également voir comment la déconstruire et comment s'attaquer aux stratégies quotidiennes de résistance aux changements, en trouvant le cheminement par lequel on pourrait conduire les hommes à renoncer dès le bas âge à leurs droits monopolistiques et à accepter de lutter pour l'égalité des sexes, à l'heure où se joue l'avenir de l'égalité entre les hommes et les femmes au quotidien. Pour que cette situation se matérialise, il faut que les hommes soient suffisamment motivés pour accepter de se battre pour une égalité digne de ce nom, le changement étant possible mais à condition qu'individuellement, les hommes soient disposés à accepter une égalité réelle et à prendre l'initiative d'établir des rapports plus justes et plus équitables avec les femmes.

Pour faire de l'égalité entre les hommes et les femmes une réalité, il faut mettre au point des stratégies sociales et surtout politiques destinées à aider les hommes à se trouver de nouveaux intérêts de type non patriarcal.

Ces stratégies, que doivent nécessairement soutenir les gouvernements, devront permettre aux hommes de se doter de systèmes de valeurs autres que ceux auxquels ils s'identifient actuellement, et qui leur assurent la suprématie, sans pour autant perdre leur valeur intrinsèque.

Nous invitons donc les gouvernements à promouvoir la justice et le respect mutuels, en tant que valeurs propres à favoriser un changement réel orienté vers l'égalité entre les hommes et les femmes dès la socialisation de l'enfant, l'adoption de mesures politiques, sociales et culturelles visant à assurer une véritable égalité des sexes et l'exercice des droits de l'homme.